

La médiation : un outil efficace pour le règlement des conflits

Objectifs :

Connaître les fondamentaux de la médiation
Découvrir le champ des possibles de la médiation

Public concerné :

Prérequis : Pas de prérequis

Intervenant(s) :

Avocate au Barreau de Marseille
Médiatrice près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence
Médiatrice agréée FFCM et référencée CNMA

Moyens pédagogiques et techniques :

Présentation sur grand écran (exposé théorique)
Echanges interactifs avec les participants (retours d'expérience)
Diffusion de vidéos, étude de cas réels
Réalisations d'exercices pratiques et reformulation des connaissances

Durée de la formation : 6 heures.

Nombre de participants maximum : 12 stagiaires.

Programme :

Le conflit et le différend, c'est différent
Modes amiables ou contentieux, que choisir ?
Distinguer les trois branches de la médiation pour mieux la comprendre
Pourquoi aller en médiation, mesurer les enjeux
Comment se déroule une médiation
L'écoute active du médiateur
L'escalade du conflit et les causes fréquentes

Modalités d'évaluation des acquis :

Bilan oral de la formation (tour de table)
Questionnaire d'évaluation et de satisfaction

Sanction visée : Attestation de fin de formation

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Bloc note - Stylo (Mise à disposition en salle)

Modalités et délai d'accès

Inscription possible 48h avant le début de la formation

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite et/ou en situation de handicap :

Etablissements conformes à la réglementation accessibilité de 5ème catégorie type W + L (Article R.111-19-33 du code de la construction et de l'habitation).

Site MARSEILLE : 4ème étage avec ascenseur / Site SIX-FOURS : rez-de-chaussée

Entretien individuel et confidentiel avec le Référent Handicap ARAPL Provence et Var

Adaptations organisationnelles, matérielles et pédagogiques possibles

Taux de satisfaction de la formation : 100 % des stagiaires satisfaits*

* Période de référence :Année 2023

Conditions tarifaires : nous consulter